

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 5 avril 2004
(convocation du 22 mars 2004)**

Aujourd'hui Lundi Cinq Avril Deux Mil Quatre à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CANIVENC René, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FELTESSE Vincent, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HOUDEBERT Henri, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROUSSET Alain, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOCCHIO Claude, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAUSSET Gérard, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme CURVALE Laure, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. FAYET Guy, M. FLORIAN Nicolas, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, M. LABARDIN Michel, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PALVADEAU Chrystèle, Mme PARCELIER Muriel, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

| | |
|---|--|
| M. BELIN à M. GUICHOUX (<i>à partir de 11 h 20</i>) | M. FEUGAS Jean-Claude à M. GUICHARD Max |
| M. BRANA Pierre à Mlle. COUTANCEAU Emilie | M. JAULT Daniel à M. RESPAUD Jacques |
| M. BOBET à M. MANSENCAL (<i>jusqu'à 11 h 20</i>) | M. JUNCA à Mme JORDA-DEDIEU (<i>à partir de 11 h 00</i>) |
| M. BRON à Mme Walryck (<i>jusqu'à 11 h 15</i>) | Mme LACUEY Conchita à M. DAVID Jean-Louis |
| Mme BRUNET à Mme DARCHE (<i>jusqu'à 11 h 15</i>) | Mme LIMOUZIN Michèle à M. GRANET Michel |
| Mme CASTANET à M. BOCCHIO (<i>jusqu'à 10 h 15</i>) | M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre |
| M. DELAUX à M. DUCASSOU (<i>jusqu'à 11 h 15</i>) | M. MILLET Thierry à M. BELLOC Alain |
| M. FAVROUL Jean-Pierre à M. MARTIN Hugues | M. MOULINIER à M. GUILLEMOTEAU |
| Mme FAYET Véronique à Mme TOUTON Elisabeth | M. NEUVILLE Michel à M. REBIERE André |
| Mme CHARBIT-BONNATERRE à M. BAUDRY | M. REDON Michel à M. MERCIER Michel |
| M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude | M. TAVART Jean-Michel à M. BELIN Bernard |
| Mme DELAUNAY Michèle à Mme KEISER | M. TOUZEAU à M. TURON (<i>à partir de 11 h 40</i>) |
| M. DUTIL Silvère à M. GOURGUES Jean-Pierre | |
| Mme FAORO Michèle à M. MONCASSIN Alain | |
| M. FERILLOT Michel à M. ANZIANI Alain | |

LA SEANCE EST OUVERTE

**Bordeaux - Réalisation d'une étude sur le développement du Pôle Agro-
Alimentaire - Choix du prestataire - Lettre de commande - Décision -
Autorisation.**

Monsieur MERCHERZ présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

En raison du caractère stratégique de son devenir pour le projet urbain de Bordeaux, le quartier St-Jean/Belcier fait aujourd'hui l'objet d'analyses et de préconisations d'aménagement.

Ce quartier est en effet marqué par la présence d'activités économiques de poids comme le Marché d'Intérêt National et le Complexe de la Viande, dont le maintien et le développement sont à prendre en compte dans la réflexion du projet urbain.

Ce Pôle Agro-Alimentaire a été identifié comme un Site d'Intérêt Métropolitain au sein du document de politique économique de la Communauté Urbaine.

Afin de mesurer et accompagner les évolutions potentielles de ce Pôle, et rechercher les conditions de sa meilleure intégration dans le projet urbain du quartier St-Jean/Belcier, il convient d'engager une étude particulière.

Conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics, une consultation auprès de 4 cabinets d'étude spécialisés a été faite sur la base d'un cahier des charges détaillant notamment les modalités et de déroulement de la mission.

Celle-ci se déroulera selon deux parties :

A - Analyse du potentiel de développement du Pôle Agro-Alimentaire :

- réalisation d'un état des lieux (recensement des entreprises par filières, opportunités de développement et freins éventuels),
- filières représentées sur le site (identification des enjeux stratégiques, recensement des risques et opportunités, positionnement stratégique et concurrentiel en perspective avec les enjeux locaux),
- développement industriel (identification des facteurs clés du succès, préconisations en matière d'investissements publics d'accompagnement).

B - Intégration urbaine :

- arbitrages fonciers,
- analyse du développement de la mixité urbaine,
- compatibilité activité/habitat
- préconisations d'organisation .

Après examen des offres reçues, la candidature du Cabinet LOUIS PLANTY CONSEIL a été retenue.

La proposition de prix pour la réalisation de cette étude s'élève à un montant de 25 300,00 € H.T, soit 30 258,80 € T.T.C.

Compte tenu de l'intérêt stratégique de cette étude pour le devenir du quartier St-Jean-Belcier, et si tel est votre avis, il vous est demandé Mesdames et Messieurs, de bien vouloir :

- **DECIDER** la réalisation d'une étude sur le développement du Pôle Agro-Alimentaire, quartier St-Jean/Belcier à Bordeaux,

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer la lettre de commande entre le Cabinet LOUIS PLANTY CONSEIL et la Communauté Urbaine de Bordeaux relative à la réalisation de cette étude.

La dépense sera inscrite au chapitre 20, article 2031, sous fonction 900, de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 5 avril 2004,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
23 AVRIL 2004**

M. JEAN-PIERRE FAVROUL

